

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Rapport sur le prix et la qualité de service 2024



Sommaire

Sommaire	2
1. Caractéristiques techniques du service	4
1.1. Organisation administrative et d'exploitation du service	4
1.2. Estimation de la population desservie par un réseau de collecte des eaux usées.....	4
1.3. Nombre d'autorisation de déversements d'industriels au réseau public d'eaux usées	4
1.4. Nombre d'abonnements par système d'assainissement	4
1.5. Volumes facturés	5
1.6. Caractéristiques du réseau de collecte	5
1.6.a. Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées par système d'assainissement.	5
1.6.b. Postes de relevage (PR)	6
1.6.c. Identification des déversoirs d'orage (DO)	6
1.7. Unité de Dépollution des Eaux	7
1.7.a. Traitement des effluents	7
1.7.b. Prescriptions de rejets et performances	7
1.8. Indicateurs d'exploitation	9
2. Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif.....	10
2.1. Fixation des tarifs en vigueur	10
2.2. Prix du service de l'assainissement collectif.....	10
2.2.a. Redevance de modernisation des réseaux de collecte.....	10
2.2.b. Evolution du tarif.....	10
2.2.c. Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	11
2.3. Recettes d'exploitation.....	12
2.4. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	12
2.5. Conformité des équipements d'épuration (P204.3).....	12
2.6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	12
2.7. Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	13
3. Moments forts de l'année	14
3.1. Action par suite du profil de baignade	14
3.2. Réparation conduite fuyarde	15
3.3. Régularisation administrative du système d'assainissement.....	15
4. Budgets	16
4.1. Etat de la dette.....	16

4.2. Montant des amortissements réalisées par la Commune	17
5. Propositions et projets à mettre en œuvre	18
6. Facture 120 m3 de l'eau potable et de l'assainissement.....	19

1. Caractéristiques techniques du service

1.1. Organisation administrative et d'exploitation du service

Le service est exploité en régie directe. Le nombre d'agent est de 1.5 équivalents temps pleins.

La Commune de Die exerce à travers son service les missions suivantes :

- Collecte des eaux usées
- Traitement des eaux usées
- Contrôle des raccordements

1.2. Estimation de la population desservie par un réseau de collecte des eaux usées

Le service public d'assainissement collectif dessert 10 000 Equivalents Habitants.

1.3. Nombre d'autorisation de déversements d'industriels au réseau public d'eaux usées

Un total de 5 conventions de déversement d'eaux usées industrielles a été accordé par la Collectivité.

1.4. Nombre d'abonnements par système d'assainissement

Nom du système d'assainissement	Abonnements	2022	2023	2024	Variation en %
DIE	Nombre d'abonnements domestiques	2 910	2 931	2950	1%
	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	5	5	5	0%
	- dont avec convention de déversement formalisée	4	4	4	0%
	- dont avec convention spéciale de déversement	1	1	1	0%

Tableau 1 : Nombre d'abonnements par système d'assainissement

1.5. Volumes facturés

Volumes facturés [m³]	2022	2023	2024	Variation en %
Aux abonnés domestiques	242 257	225 097	254417	13%
Aux abonnés non domestiques	14 309	14 992	14992	0%
Total des volumes facturés	256 566	240 089	274401	13%

Tableau 2 : Volumes facturés

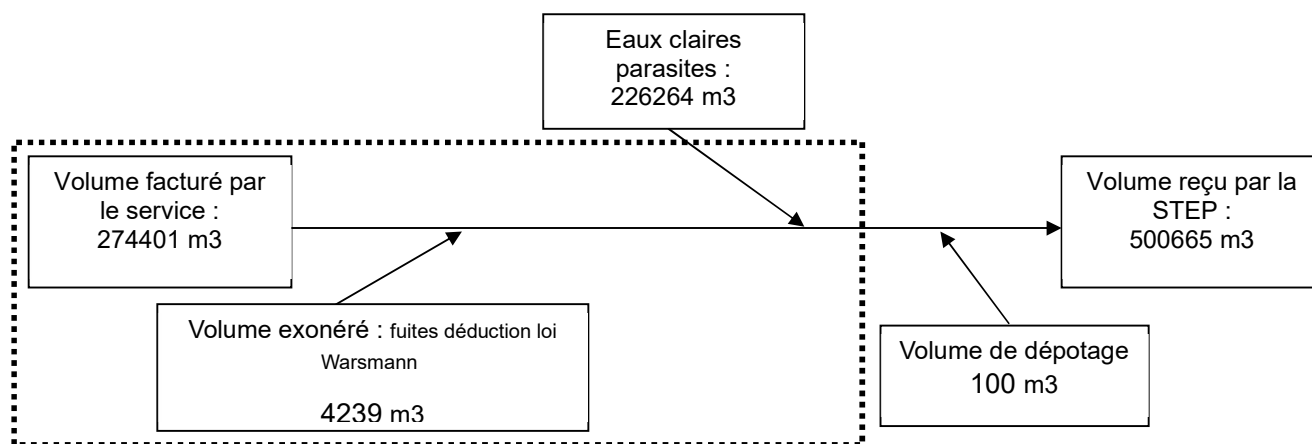


Figure 1 : Schéma récapitulatif

1.6. Caractéristiques du réseau de collecte

1.6.a. Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées par système d'assainissement

Nom du système	Réseau assainissement	Linéaire (km) 2022	Linéaire (km) 2023	Linéaire (km) 2024
DIE	Réseau séparatif EU	4.2	4.5	2.76
	Réseau séparatif EP	xx	xx	13.9
	Réseau unitaire	28.7	37.5	37.5

Tableau 3 : Linéaire et nature des réseaux

La baisse de linéaire sur le réseau séparatif est due à la mise à jour des plans et des contrôles terrain. Ils sont sujet à évoluer dans le temps, d'une part du fait de l'extension des réseaux, et d'autre part du fait de la mise à jour continue des plans

1.6.b. Postes de relevage (PR)

Type d'équipement	Localisation
Poste de relevage	Poste de relevage du Plot
	Poste de relevage de St Marcel
	Poste de relevage des Miellons
	Poste de relevage de la Géline
	Poste de relevage de Chandillon
	Poste de relevage du Pont des Chaînes

Tableau 4 : Listing des PR

1.6.c. Identification des déversoirs d'orage (DO)

Nom du système d'assainissement	Type d'équipement	Localisation
DIE	Déversoir d'orage	Rond point Est
	Déversoir d'orage	Pont de la Griotte
	Déversoir d'orage	Poste de relevage des Miellons
	Déversoir d'orage	Poste de relevage Saint Marcel
	Déversoir d'orage	Quartier de l'Aube
	Déversoir d'orage	Largnier
	Déversoir d'orage	Chabestan
	Déversoir d'orage	Cave Jaillance
	Déversoir d'orage	Pont neuf
	Déversoir d'orage	Poste de relevage la Géline
	Déversoir d'orage	Poste de relevage le Plot
	Déversoir d'orage	Poste de relevage Chandillon
	Déversoir d'orage	Poste de relevage Pont des Chaînes
	Déversoir d'orage	Boulevard des Ursulines
	Déversoir d'orage	Boulevard Adolphe Ferrier
	Déversoir d'orage	Sadi carnot
	Déversoir d'orage	CFPPA

Tableau 5 : Listing des DO

Lors d'investigation, nous avons détecté deux déversoirs d'orage qui n'étaient pas répertoriés, SADI CARNOT et CFPPA

1.7. Unité de Dépollution des Eaux

1.7.a. Traitement des effluents

- Nombre de station : 1
- *Types de station* :
 - o *Traitement biologique* : boues activées

Nom du système d'assainissement	Commune d'implantation	Type de station	Capacité nominale [EH]	DBO5 kg/j	Débit m ³ /j
Die	Die	Boues activées	29 000	1 745	2 320

Tableau 6 : caractéristiques de la station d'épuration

1.7.b. Prescriptions de rejets et performances

Autorisation de rejet par arrêté préfectoral n°110 du 6 janvier 1994 portant autorisation de la station d'épuration de Die avec rejet des effluents dans le milieu récepteur de la Drôme.

Paramètres	<i>DBO5</i>	<i>DCO</i>	<i>MES</i>	<i>NTK</i>	<i>PT</i>
Fréquence des contrôles	24	24	24	24	24
Rendement (%)	90	80	85	60	

Tableau 7 : Fréquences de contrôles de la station d'épuration

DATE	RENDEMENT % (A2+A3+A7/A2+A4+A5)					
	MES	DBO5	DCO	PT	NGL	NTK
9/1/24	96,40%	99,01%	96,27%	83,26%		97,62%
24/1/24	99,99%	99,91%	99,93%	99,91%	99,59%	97,44%
6/2/24	99,67%	99,47%	97,39%			98,00%
13/2/24	99,95%	99,82%	99,66%	99,48%	99,29%	97,78%
4/3/24	98,82%	98,21%	93,93%	91,23%		97,03%
19/3/24	100,00%	99,73%	99,94%	99,82%	97,53%	97,79%
1/4/24	57,97%	66,67%	47,50%	34,78%		76,64%
17/4/24	98,95%	99,28%	96,86%	89,03%	97,82%	98,05%
14/5/24	42,02%	75,75%	67,70%	50,76%	71,64%	72,76%
22/5/24	98,13%	98,40%	92,19%	82,32%		96,88%
11/6/24	99,17%	99,15%	96,06%	74,87%		97,80%
18/6/24	100,00%	99,96%	99,94%	99,41%	98,64%	98,21%
3/7/24	99,02%	99,07%	96,70%	59,40%		97,68%
22/7/24	99,99%	99,93%	99,93%	97,58%	96,98%	97,69%
6/8/24	99,18%	99,33%	96,95%	32,46%		83,69%
26/8/24	99,33%	99,09%	96,61%	26,57%	96,89%	98,43%
2/9/24	98,44%	99,15%	96,44%	4,61%		97,49%
9/9/24	99,98%	99,91%	99,90%	99,88%	96,81%	97,15%
17/9/24	99,25%	99,80%	98,83%	94,87%		98,30%
25/9/24	98,78%	99,72%	98,44%	97,85%	98,15%	98,02%
30/9/24	98,95%	99,26%	96,91%	98,28%		98,16%
30/9/24	99,98%	99,90%	99,86%	99,95%	99,28%	97,33%
19/11/24	98,72%	99,44%	97,09%	72,93%		98,07%
25/11/24	99,97%	99,83%	99,74%	97,45%	97,35%	98,53%
11/12/24	97,60%	99,19%	96,23%	91,44%		97,84%

Tableau 8 : Rendement sur analyse

Les déversements en tête de station (point A2 – DO des chaînes) rentrent en compte dans le calcul de la performance épuratoire. En effet les bilans 24h sont également menés à cet endroit. Cet ouvrage permet de délester une partie du flux en entrée de station en cas de pluviométrie importante. Les non-conformités du 01/04/24 et du 14/05/24, totalisent respectivement 13 et 14.4mm de pluviométrie jour, s'expliquent par ce phénomène de délestage tête de station qui vient dégrader le rendement épuratoire.

La Commune de Die engage depuis 2020 une étude d'aménagement d'un filtre planté de roseau en amont du point A2. Cet ouvrage permettrait de s'affranchir de ces non-conformités et donc d'atteindre la performance épuratoire requise. (Travaux et mise en service prévus pour 2025)

	2022	2023	2024
Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche (hors réactifs)	122	112	105
Tonnage de boues évacuées en tonnes de matière sèche	125	110	127

Tableau 9 : Quantité de boues produites et évacuées (TMS)

1.8. Indicateurs d'exploitation

	2023	2024
Nombre d'interventions abonnés	74	50

Tableau 10 : Interventions réseaux

	2023	2024
Nombre de désobstruction réseau/branchement	19	5
Nombre de demande devis	16	10
Nombre de réparation collecteur	2	1

Tableau 11 : Interventions réseaux

	2022	2023	2024
Linéaire du réseau curé (ml)	8000	10 698	5020
Linéaire d'inspection télévisée (ml)	452	1 413	578

Tableau 12 : Linéaire de réseau curé et inspecté

2. Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

2.1. Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité (délibération du 12/12/2023).

Pour la PAC, Les frais d'accès au service sont de 1 800 € pour les constructions nouvelles et de 900 € pour des constructions existantes.

2.2. Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

2.2.a. Redevance de modernisation des réseaux de collecte

	2022	2023	2024
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (€/m³)	0.15	0.16	0.16

Tableau 13 : Coût redevance de modernisation des réseaux

2.2.b. Evolution du tarif

	Désignation	2022	2023	2024	Variation en %
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an] (Abonnement ordinaire*)	19.95	19.95	21	5%
	Part proportionnelle [€ HT/m ³] De 1 m ³ à 500 m ³	1.20	1.27	1.35	6%
	De 501 m ³ à 2000 m ³	1.18	1.25	1.35	8%
	Au-delà de 2000 m ³	1.10	1.17	1.35	15%
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0.15	0.15	0.16	7%
	TVA	10%	10%	10%	

Tableau 14 : Evolution tarifaire

2.2.c. Prix TTC du service au m3 pour 120 m3

Composante de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120m³) au 01 janvier 2024

	2022	2023	2024	Variation en %
Collectivité	163.95	172.35	175.74	4%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18.00	19.20	19.2	0%
TVA	18.20	19.16	19.49	2%
Total [€ TTC]	200.15	210.71	214.43	2%

Tableau 15 : Prix facture 120 m3

Prix du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2023

1.76 €/TTC/m³

Prix du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2024

1.78 €/TTC/m³

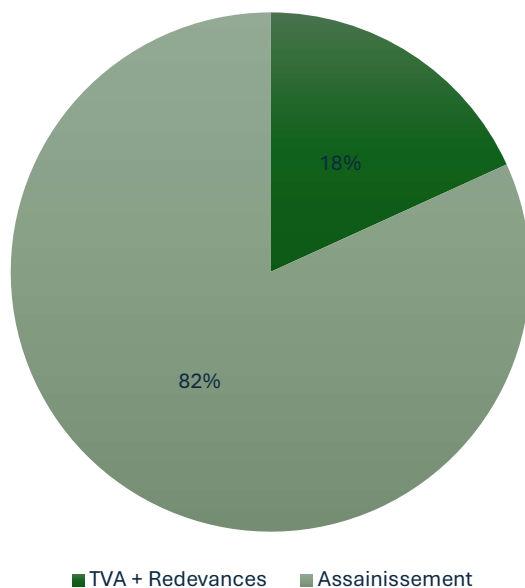


Figure 3 : Diagramme récapitulatif de la décomposition du prix de l'assainissement collectif en 2023

2.3. Recettes d'exploitation

	2022	2023	2024	Variation en %
Recettes liées à la facturation du service d'assainissement aux abonnés	363 409,99	354 556.69	399 150	13%
Redevances eaux usées domestiques	301 773,06	291 468.64	333 356	14%
Abonnements	61 636,93	63 088.05	65794	4%
Autres recettes	37 854,45	35 799.37	19 132	-71%
Prime pour épuration de l'agence de l'eau	0	0	0	0%
Autres prestations de service (redevance vinification et dépotages STEP).	14 814.45	50 499.37	19 132	-62%
Participation pour assainissement collectif	23 040,00	15 300.00	0	-100%
TOTAL	401 264.44	420 356.06	418 282	-0.49%

Tableau 15 : Recettes d'exploitations

L'écart constaté au chapitre des « Autres recettes » ligne « Autres prestations [...] », s'explique par la recette de redevance assainissement vinification 2022 perçue en 2023.

2.4. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

La collecte des effluents n'est pas conforme (rejet rivière en temps de pluie).

2.5. Conformité des équipements d'épuration (P204.3)

Les équipements d'épuration sont conformes.

2.6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

La performance des ouvrages d'épuration n'est pas conforme (rejet rivière au niveau du déversoir d'orage tête de station en temps de pluie).

2.7. Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

- Filière : Usine de compostage. Conformité de la filière : Oui
- Tonnage de Matières Sèches évacuées dans l'année : 127 TMS.

3. Moments forts de l'année

Ci-dessous quelques moments « forts » vécus par les équipes du service de l'assainissement lors de l'année 2024.

3.1. Action par suite du profil de baignade

À la suite du profil de baignade, des actions auprès des abonnés ayant des rejets dans le milieu pour des problèmes sur leur réseau, ont été contactées afin qu'ils puissent effectuer les travaux nécessaires.

Ce travail se poursuivra en 2025 dans l'objectif de l'amélioration de la qualité des eaux de baignade.

Sur les réseaux communaux, les points relevés par le profil de baignade engendrent des problèmes de pollution ont été rectifiés pour ce qui ne demande pas d'investissement important (étanchéification de déversoir d'orage et curage préventif accru) En ce qui concerne les investissements plus lourds comme la reprise de réseaux, ils sont planifiés, comme la reprise du réseau d'assainissement sous la piscine municipale prévue pour 2025.



Figure 4 : Point de surveillance centre de la Commune de Die – Pont Rompu

3.2. Réparation conduite fuyarde

Le réseau d'assainissement passe sous le canal entre Gamm vert et les terrains de tennis, étaient endommagés et fuyants.

De ce fait, la réparation du réseau a été effectuée en 2024.

3.3. Régularisation administrative du système d'assainissement

A ce jour, la ville de Die est dotée d'un système d'assainissement collectif complet (collecte, transfert et traitement). Néanmoins, le système n'est pas conforme sur plusieurs aspects liés à des déversements en temps de pluie trop fréquents au milieu récepteur au niveau du système de collecte et également au niveau du déversoir tête de station.

Aussi, la collectivité est mise en demeure par arrêté préfectoral n° AP 26.2020.0805.003 du 05 aout 2020 de procéder à la mise en conformité de son système d'assainissement.

Le projet ainsi prévu porte sur la réalisation de deux ouvrages, l'un sur le système de collecte visant à assurer la conformité du réseau et le second au niveau du déversoir tête de station visant à assurer la conformité performance de la station d'épuration. Ces deux ouvrages permettront également de réduire nettement l'impact au milieu naturel

En 2024 la Commune a continué ses efforts pour que le dossier puisse avancer. Les travaux de construction du filtre planté de roseaux ont débuté au 1er semestre 2025.

4. Budgets

Montants financiers des travaux engagés au budget 2024 (€ HT) :

Tableau 16: Montants financiers travaux 2024

Chapitre	Opération	Code engagement	Libellé	Voté + DM	Réalisé
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles				62 883,00 €	1 133,00 €
	73 -		Gestion SIG du réseau d'eau potable	2 000,00 €	1 133,00 €
	80 -		Réalisation d'un schéma directeur assainissement	60 000,00 €	0,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles				35 986,86 €	12 860,57 €
	75 -		Sécurité : renouvellement des potences	8 100,00 €	6 023,71 €
	14 -		Acquisitions de service diverses	14 886,86 €	4 886,86 €
	76 -		Performance épuratoire STEP : déphosphatation	13 000,00 €	0,00 €
	18 -		Travaux annuels sur réseau	0,00 €	1 950,00 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours				563 808,24 €	32 168,24 €
	18 -		Travaux annuels sur réseau d'assainissement	74 400,24 €	15 129,73 €
		18-L01	Travaux annuels marché à bon de commande	25 000,00 €	0,00 €
			Reprises de réseaux liées au renouvellement de la voirie communale		
		18-L02	communale	20 000,00 €	0,00 €
		18-L03	Réparation canalisation EU Tennis	0,00 €	1 989,29 €
		18-RAR01	Réseau assainissement rue Paul Coursange	25 839,50 €	0,00 €
			Sécurisation DO Lagnier - regard canalisation déversoir		
		18-RAR02	orage	3 560,74 €	3 560,74 €
	77 -		Reprise réseau unitaire piscine - profil de baignade	146 000,00 €	0,00 €
	78 -		Travaux réseau chemin de Vaux - PLUI	56 108,00 €	0,00 €
	55 -		Mise en conformité performance STEP & collecte	317 500,00 €	17 038,51 €
		55-L01	Filtre planté de roseaux - CP 2024	317 500,00 €	17 038,51 €
Total général				662 678,10 €	46 161,81 €

4.1. Etat de la dette

	2023	2024
Encours de la dette au 31 décembre	721 174.28 €	654 191.48 €
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice	90 866.23 €	92 935.38 €
dont en intérêts	26 131.46 €	25 952.58 €
dont en capital	64 534.77 €	66 982.80 €

Tableau 17: Etat de la dette au 31/12/2024

4.2. Montant des amortissements réalisés par la Commune

	2024
Montant des amortissements net (dotation – reprise)	

Tableau 18: Montant des amortissements

5. Propositions et projets à mettre en œuvre

Ci-dessous les projets et investissements projetés par la Commune pour l'exercice 2025.

Budget assainissement

▼ Chapitre []	▼ Opération []	▼ []	Total Prévu []
2			
			530 270,13 €
			530 270,13 €
☐ 21 - Immobilisations corporelles			57 074,68 €
	+		3 575,00 €
	+	14 - Acquisition de service diverses	48 612,68 €
	+	18 - Travaux annuels Réseau (marché BDC)	4 462,00 €
	+	74 - (2023) Travaux divers	425,00 €
☐ 23 - Immobilisations en cours			473 195,45 €
	+		0,00 €
	+	18 - Travaux annuels Réseau (marché BDC)	201 195,45 €
	+	55 - (2018) Mise en conformité performance STEP & collecte	272 000,00 €
			530 270,13 €

Tableau 19: Programme d'investissement 2025

6. Facture 120 m3 de l'eau potable et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120 m³ :

	2022 ht	2023 ht	2024 ht	Evolution en %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable*	197,08	206,83	216.04	4%
pour l'assainissement collectif	163,95	172,35	175.74	2%
Agence de l'eau				
Redevance de pollution domestique	33,6	33,6	34.8	4%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18	19,2	19.2	0%
TVA				
pour le service d'eau potable	12,69	13,22	13.79	4%
pour l'assainissement collectif	18,2	19,16	19.49	2%
Total TTC				
pour le service d'eau potable*	243,37	253,65	264.63	4%
pour l'assainissement collectif	200,15	210,71	214.43	2%
Total TTC global	443,52 €	464,36	479.06	3%

Tableau 20: Facture 120 m3